



DIFFÉRENCIER.

L'activité s'inscrit dans la leçon d'histoire de Seconde sur les sociétés médiévales. Le professeur fait le choix d'aborder en deuxième partie les sociétés urbaines.

L'utilisation de cette leçon se justifie dans la mesure où on l'aborde en générale au bout de quelques leçons et donc quelques évaluations qui permettent au professeur de se faire une idée assez fine des compétences acquises et plus ou moins maîtrisées de ses élèves.

Cette organisation sera reproduite plusieurs fois dans l'année, les élèves pourront alors changer de groupe.

Le livre utilisé est le Magnard histoire-géo.

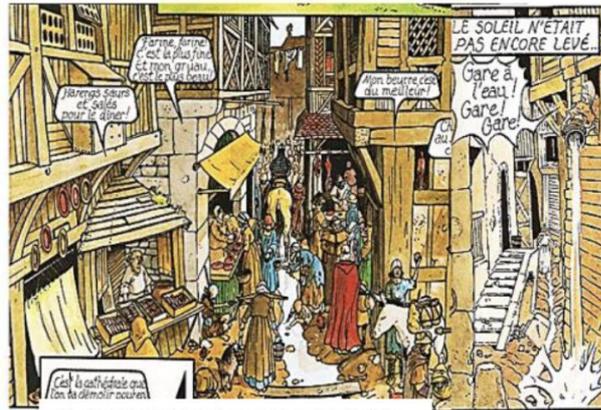
L'activité intervient après une mise en contexte où ont été abordées les causes de l'essor urbain en occident au Moyen-Age et le mouvement des communes.

Ensuite les différentes activités sont présentées au tableau. Chaque élève se voit attribuer un point à travailler, on forme les groupes et le travail est à achever pour le cours suivant.

B. Ville et sociétés urbaines au Moyen âge.

- Avec les exemples décrits dans votre livre, montrez l'essor des villes et de leur puissance du XIe au XIIIe siècle en Europe.
- **Arras: p. 122 et 123:**
questions 1 à 4 p. 123
- **Bologne p. 124 et 125:**
questions 1 à 3 p. 125
- **Les activités urbaines:** notion « les métiers » p.119 et l'étude p. 126 + 3 p.130
 1. Qu'appelle-t-on les métiers au Moyen âge? Comment s'organisent-ils?
 2. Question 2 p. 126.
- **L'essor urbain:** notions « liberté urbaine et l'essor urbain » p.118-119 et étude p. 127.
 1. Pourquoi, comment et par qui les villes obtiennent-elles des libertés?
 2. Comment Saint-Louis réagit-il face à l'essor des communautés urbaines?

* **Le décor urbain**



BD « Maître Guillaume : François Bourgeon Glénat.

Documents p. 116-117,1 et 2 p.120. et ci-contre :

Utilisez tous les documents pour présenter le décor urbain

Détail des documents sur lesquels ont travaillé les élèves.

1er groupe :

- **Les activités urbaines :** notion « les métiers » p.119 et l'étude p. 126 + 3 p.130
- 1. Qu'appelle-t-on les métiers au Moyen âge? Comment s'organisent-ils ?
- 2. Question 2 p. 126.

Notion

Les métiers

- **Définition :** au Moyen Âge, le terme désigne les associations regroupant des personnes exerçant la même activité professionnelle.
- **Contexte :** du XI^e au XIII^e siècle, les acteurs économiques s'organisent en métiers, regroupements de solidarité professionnelle qui permettent également de contrôler la concurrence. Ce regroupement se traduit dans la ville par des rues ou des quartiers spécialisés.

Charpentier, miniature, livre des maîtres de la cité de Bologne, XIII^e siècle, archives de Bologne, Italie.

Etude

Une activité urbaine : la boucherie

CONTEXTE

À partir du XI^e siècle, les villes, dont la population augmente, ont besoin d'un approvisionnement régulier et contrôlé en nourriture. S'y développent de nombreuses activités de transformation des ressources alimentaires fournies par les campagnes. En raison de la présence des populations aisées, les villes médiévales sont des lieux de forte consommation de viande, favorisant l'essor du **métier** de boucher.

En quoi la boucherie illustre-t-elle l'affirmation des métiers ?

Vocabulaire

MÉTIER : terme qui désigne une corporation professionnelle qui s'organise pour défendre ses intérêts (contrôle sur la qualité, les prix, l'accès à la profession et le monopole pour la vente).

1 **Charte de la Grande Boucherie de Paris**

Dès le XI^e siècle, le métier de boucher est l'un des premiers à s'organiser. En 1182, il obtient du roi Philippe Auguste une réglementation écrite de la profession.

Sachent tous les Parisiens présents et futurs que nos bouchers de Paris sont venus à nous et nous ont requis de confirmer leurs anciennes coutumes et de leur permettre de les tenir en paix, telles que les leur ont concédées notre père et aïeul Louis¹ [...]. Nous avons concédé de les consigner par écrit et de les confirmer de notre sceau. Ces coutumes sont :

1. Les bouchers parisiens peuvent vendre et acheter des bêtes vivantes ou mortes et tout ce qui appartient au métier de boucherie, librement, sans devoir [...] de péage dans la banlieue de Paris. [...]
2. Nul ne peut être boucher à Paris si les autres bouchers n'ont pas reçu ses droits, c'est-à-dire le boire et le manger à moins que, spontanément, ils ne lui en aient fait remise.
3. Aux octaves de la Nativité², chaque boucher nous donnera 12 deniers et aux octaves de Pâques 12 deniers et aux octaves de saint Denis³ 12 deniers à celui qui tient fief de nous.
4. Chaque boucher, les dimanches où il aura découpé de la viande de porc ou de bœuf, doit à notre prévôt⁴ une obole d'étalage et chaque boucher nous doit chaque année un hauban⁵ de vin aux vendanges.

1. Louis VII (1137-1180). 2. Huit jours après Noël. 3. 9 octobre. 4. Officier royal. 5. Taxe royale en argent.

Gustave Fagniez, Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France, Paris, 1898.

2 **L'image de la boucherie dans la ville**

Vitrail de la cathédrale de Chartres, panneau du vitrail de Dieu et Eschiel, vers 1210-1225.

Les abattoirs nommés tueries ou escorcheries, provoquent des nuisances et frappent la profession d'une image négative. La corporation des bouchers de Chartres, en finançant ce vitrail de la cathédrale, montre sa richesse et met en valeur son rôle indispensable au sein de la ville.

ANALYSE

1. Que révèle le vitrail de la situation des bouchers au sein de la communauté urbaine ? (doc. 2)

2. Quels sont les droits et devoirs des bouchers parisiens ? (doc. 1)

À partir des documents 1 et 2, montrez l'affirmation de la puissance des bouchers et ses limites au XIII^e siècle.

126

3 Les métiers du bâtiment, source de nombreux emplois urbains

Bible de Maciejowski, enluminure, vers 1250, The Pierpont Morgan Library, New York.

1. Roue de carrier ou tympan : engin de levage. L'homme qui marche dans la roue peut soulever facilement 180 kg à 4 mètres.
2. Carriers : ouvriers des carrières de pierre.
3. Tailleurs de pierre.
4. Maçons.
5. L'enluminure illustre la construction de la tour de Babel (épisode biblique).

2ème groupe :

- **L'essor urbain :** notions « liberté urbaine et l'essor urbain » p.118-119 et étude p. 127.
1. Pourquoi, comment et par qui les villes obtiennent-elles des libertés?
 2. Comment Saint-Louis réagit-il face à l'essor des communautés urbaines?

Notion

Les libertés urbaines

- **Définition :** privilèges octroyés par les seigneurs aux habitants des villes officialisés par des chartes de franchises*.
- **Contexte :** à partir du XI^e siècle, de nombreuses villes négocient des libertés. Certaines obtiennent même de se gouverner elles-mêmes. Cette autonomie municipale se traduit dans la pierre.



Le beffroi, symbole des libertés urbaines, Boulogne-sur-Mer, XII^e siècle.

Notion

L'essor urbain

- **Définition :** augmentation du nombre et de la population des villes.
- **Contexte :** les XI^e et XIII^e siècles sont marqués par une croissance urbaine forte. Elle touche d'abord les villes anciennes. Elle se traduit aussi par la fondation de nombreuses villes nouvelles nommées en France « bastides* » dans le sud-ouest et « villeneuves » dans le Bassin parisien.



La Bastide Saint-Louis, ville nouvelle de Carcassonne au XIII^e siècle, estampe, XV^e siècle, BNF, Paris.

Lexique p. 230

Un acteur de l'essor urbain : Saint Louis

À partir du XIII^e siècle, le renforcement du pouvoir royal s'accompagne d'une volonté de mieux encadrer le développement urbain. Le pouvoir de la bourgeoisie, avec le développement du commerce et de l'artisanat, s'affirme dans les villes. Le règne de Louis IX est marqué par une politique urbaine active. Le roi est à l'origine de nombreuses fondations de villes. Il repense les relations entre le pouvoir royal et les villes et s'implique dans l'organisation des communautés urbaines.

Contexte : Quels sont les nouveaux rapports entre le roi de France et les villes ?

Louis IX (Saint Louis) (1214-1270)
Roi de France entre 1226 et 1270. Il étend le domaine royal et fonde de nombreuses villes. Il réorganise la justice et l'administration pour les rendre plus efficaces. Très pieux, il participe à la septième croisade et mène une politique urbaine active en particulier à Paris. Il est canonisé en 1297.

1 Saint Louis définit les rapports entre le pouvoir royal et les villes
Le roi entend intervenir dans les affaires urbaines, le plus souvent, à limiter l'autonomie des villes. Surtout garde les bonnes villes et les communes de son royaume dans l'état et dans la franchise où les chevaliers les ont gardées ; et s'il y a quelque chose à amender, amende-le et redresse-le, et tiens-les en faveur et en amour ; car à cause de la force et des richesses des grandes villes, les sujets et les étrangers redouteront de rien faire contre toi, spécialement tes pairs et les barons.

2 La tour de Constance d'Aigues-Mortes
Louis IX cherche un port de départ pour la croisade qui lui permettrait en même temps d'affirmer l'autorité royale en Méditerranée. Il fait construire à cette fin dans les années 1248 la ville nouvelle d'Aigues-Mortes, dotée d'un plan en damier, de murailles renforcées par des tours et d'une charte très libérale pour attirer les habitants.

3 La politique urbaine d'un roi pieux
Guillaume de Saint-Paul, Vie et Miracles de Saint Louis, 1371-1380

Capacité Analyser

1. Quel rôle joue la tour de Constance ? (doc. 2)
2. Quels avantages les villes offrent-elles au roi de France ? (doc. 1)
3. Comment la piété du roi s'exprime-t-elle dans sa politique urbaine ? (doc. numérique 3)

Rédigez un paragraphe de composition sur l'autonomie des villes à travers l'exemple de Saint Louis.

Vers le BAC

Sociétés et cultures urbaines du XI^e au XIII^e siècle

127

3ème groupe :

- **Arras : p. 122 et 123 :**

Questions 1 à 4 p. 123

Etude

Arras : une ville du nord de l'Europe

CONTEXTE
Du XI^e au XIII^e siècle, l'essor des villes s'accompagne d'une volonté d'autonomie par rapport au pouvoir seigneurial ou royal. Cette ambition se heurte à la volonté des seigneurs de maintenir leur domination politique et financière. Arras, en particulier, connaît alors une forte croissance économique et démographique. Sa prospérité repose sur l'artisanat et le grand commerce du textile. À la fin du XII^e siècle, cette situation la place en position favorable pour négocier une plus grande liberté.

➔ Quels sont les fondements et les manifestations de l'affirmation d'Arras ?

DATES CLES
1191 : Arras, jusqu'alors propriété des comtes de Flandre, entre dans le domaine royal de Philippe Auguste.
1194 : charte de franchises* d'Arras.
1463 : début de la construction du beffroi, symbole de la prospérité urbaine.

ZOOM
Le textile à Arras
L'activité drapière est une des principales sources de richesse des Flandres. Son importance est attestée à Arras dès le XI^e siècle. La ville s'impose comme un de ses principaux centres et exporte sa production jusqu'au Moyen-Orient. Au XIV^e siècle, la tapisserie d'Arras prend le relais comme source d'enrichissement.

Vocabulaire
Échevins : magistrats municipaux élus par les bourgeois de la ville.
Sceau : empreinte effectuée sur de la cire chaude à l'aide d'un cachet gravé en creux et portant les éléments distinctifs d'une autorité (ville, individu). Il est utilisé pour authentifier les actes officiels.

1 La croissance d'Arras

1. Le noyau urbain
 - Limites de la ville au X^e siècle
 - Le cœur politique
 - Le cœur religieux

2. Une ville en expansion
 - Limite de la ville au XII^e siècle (remparts)
 - Édifices religieux
 - Beffroi (XII^e siècle)

3. Une ville active
 - Bouchers
 - Boulangers
 - Teinturiers
 - Drapiers
 - Fileurs
 - Tisserands
 - Menuisiers
 - Fourneurs

122

2 Le sceau de la ville d'Arras (XIII^e siècle)

Le sceau porte l'inscription : « La population et les échevins d'Arras. » Les lettres dans la partie centrale sont une référence aux origines celtiques de la ville : le peuple des Atrébatés dont Arras est devenue la capitale.

3 La charte de franchises d'Arras (1194)

Comme d'autres villes de l'Europe du Nord, Arras obtient une charte de franchises qui accroît le pouvoir communal. L'organisation des pouvoirs au sein de la cité sert de modèle aux villes de Flandre.

Quiconque habite dans les limites de la ville où la paix a été proclamée, ne peut recevoir d'avertissements que des échevins [...]. Les bans* de vin et de marchandises, depuis soixante sols et au-dessus, appartiendront aux hommes de la cité. Tout forain voulant demeurer à Arras fera sa déclaration aux échevins. Il y restera un an et un jour et si, pendant ce délai, il n'a été ni inquiété ni poursuivi, il sera bourgeois et jouira des privilèges de la ville. Quiconque doit travailler aux fossés se rendra à son travail ainsi qu'il le doit [...]. Nous avons concédé aux bourgeois d'Arras l'autorisation de renouveler les échevins de quatorze mois en quatorze mois, de manière qu'après chaque expiration de ce délai, les échevins qui sortiront d'exercice éliront quatre citoyens de probité et de bonne réputation, après avoir d'abord prêté serment de procéder loyalement à cette élection. Ces quatre élus en choisiront, sous leur serment, vingt autres également honnêtes et irréprochables. De ces vingt-quatre élus, douze entreront à l'échevinage, et les douze autres administreront toutes les affaires de la ville sous l'inspection et la surveillance des échevins.

1. Taxe seigneuriale.
Charte de la commune d'Arras, confirmée par le roi de France Philippe Auguste.

Repérer
1. En quoi la fin du XII^e siècle est-elle une étape importante pour Arras ?
Analyser
2. Quelles sont les manifestations de l'essor d'Arras ? (doc. 1)
3. Quels pouvoirs sont attribués aux échevins ? (doc. 3)
4. En quoi le sceau contribue-t-il à l'affirmation de l'autonomie de la ville ? (doc. 2)

Synthétiser. Représentez sous la forme d'un schéma fléché les fondements et les manifestations de la puissance d'Arras.
Schématiser. En vous référant au plan de la ville (doc. 1), identifiez les différents éléments numérotés sur le sceau (doc. 2) qui affirment l'identité d'Arras.

➔ Rédigez un paragraphe de composition sur le sujet suivant : « L'affirmation de la puissance urbaine d'Arras. »

Vers le BAC

Sociétés et cultures urbaines du XI^e au XIII^e siècle

123

4ème groupe :

• Bologne p. 124 et 125 :

questions 1 à 3 p. 125

Étude

Bologne : une ville du sud de l'Europe

CONTANTE Le développement des villes du XI^e au XIII^e siècle s'accompagne de celui des métiers intellectuels : professeurs, savants, écrivains. Comme d'autres métiers urbains, celui des professeurs s'organise en corporations à partir du XII^e siècle. Prenant le nom d'universités, elles unissent les maîtres et leurs étudiants dans la volonté de conquérir leur autonomie vis-à-vis des autorités politiques et religieuses. Comme Paris ou Oxford, Bologne est un des grands centres universitaires du XIII^e siècle.

Comment Bologne s'impose-t-elle comme un grand centre du savoir européen ?

Vocabulaire

Doctorat : diplôme qui marque la fin des études universitaires. Il donne accès au titre prestigieux de « docteur », assimilé, à Bologne, à un titre de noblesse.

CITATION « Nous tenons pour juste qu'exerçant une activité aussi louable, ils [les professeurs de droit], soient protégés par notre approbation et notre tutelle, et qu'ils soient préservés de toute offense [...] à partir du moment où ils illuminent le monde avec leur science [...] »

Authentica « habita », privilèges accordés en 1158 par l'empereur Frédéric I^{er} Barberousse aux étudiants et maîtres à Bologne.

1 L'expansion de la ville

0 500 m

- Ville romaine (I^{er} siècle avant J.-C.)
- Murs des I^{er} et II^e siècles
- Murs du III^e siècle
- Murs du XII^e siècle

Fondée sous l'Antiquité, Bologne s'agrandit fortement entre le XI^e et le XIII^e siècle. La réputation de l'université de droit attire des étudiants de l'Europe entière et contribue au dynamisme de la ville.

124

ZOOM Maîtres et élèves : porteurs du titre de « domini » (maîtres), les enseignants de l'université de Bologne forment une nouvelle élite intellectuelle, sociale et politique comme en témoigne le parcours de François Accurse.

Le prestige des maîtres : au XIII^e siècle, l'université de Bologne est une « universitas studiorum », une communauté d'étudiants. Ceux-ci forment une corporation qui élit ses dirigeants (recteurs) et rémunère les enseignants.

Le pouvoir des élèves : au XIII^e siècle, l'université de Bologne est une « universitas studiorum », une communauté d'étudiants. Ceux-ci forment une corporation qui élit ses dirigeants (recteurs) et rémunère les enseignants.

Un maître d'université bolonais, François Accurse (vers 1181- vers 1259)

Professeur de droit et juriste réputé, François Accurse devient conseiller du gouvernement de Bologne en 1252. Il entre, avec d'autres docteurs, dans une société commerciale pour la vente de livres à Bologne et à l'étranger. Sa richesse lui permet de faire construire une tour dans sa maison, privilège traditionnellement réservé à la noblesse.

2 L'anoblissement par le savoir

Fondée à la fin du XI^e siècle, l'université de Bologne, première université de l'Occident chrétien, fait la renommée de la ville qui gagne son surnom de *Bologna la Dotta*, « Bologne la savante ».

Extraits des statuts de l'université de Bologne (1387)

Le candidat sera tenu de déposer avant un **docteur**, en temps voulu, entre les mains du bedeau un nombre suffisant de gants pour les docteurs du collège [...]. Ces gants seront assez longs et amples pour couvrir la main jusqu'au milieu du bras. Ils seront en bon cuir de chamois et seront assez larges pour qu'on y entre les mains avec aisance et bien être.

¹ Employé laïc de l'université.

Discours du maître Mino da Colle à ses élèves (fin XIII^e siècle)

La possession si recherchée de la science vaut plus que n'importe quel autre trésor ; elle fait sortir pauvre de sa poussière, elle rend noble le non noble et lui confère une réputation illustre, et permet au noble de dépasser le non noble en appartenant à une élite.

Cité dans Jacques Le Goff, *Les Intellectuels au Moyen Âge*, Le Seuil, 19

3 Un cours de droit à l'université de Bologne

Maître de droit canonique avec ses élèves, enluminure, XIV^e siècle, bibliothèque de la Sorbonne, Paris.

4 Cours de droit : Summa (résumé de droit romain). Au XIII^e siècle, Bologne possède une université de médecine et d'art, mais c'est son université de droit qui en fait la réputation.

5 Un maître d'université, Azzone dei Portici (v. 1150-1230). Sa tenue reflète le prestige de sa fonction : robe longue, capuchon de vair (fourrure), corollette d'hermine. Nommés nobles hommes et principaux citoyens dans les documents officiels et seigneurs juristes dans la vie courante, les maîtres sont appelés par leurs élèves mon seigneur, titre qui évoque les liens de vassalité.

6 Les élèves venus de toute l'Europe (Allemagne surtout) se regroupent en confréries au sein de l'université selon leur origine géographique. Au nombre de 13 au XIII^e siècle, elles témoignent du prestige de Bologne.

Repérer

1. En quoi la fin du XI^e siècle marque-t-elle une étape importante dans l'histoire de la ville de Bologne ?

Analyser

2. Décrivez et expliquez l'évolution de Bologne à partir du XII^e siècle. (doc. 1)
3. En quoi peut-on parler d'anoblissement par le savoir ? (zoom, doc. 2, 3)
4. Comment le maître se distingue-t-il de ses élèves ? (doc. 3)

Synthétiser. Montrez comment l'université contribue au développement urbain et à l'émergence d'une nouvelle société urbaine.

Schématiser. Représentez sous la forme d'un schéma fleché l'organisation de l'université de Bologne au XIII^e siècle en utilisant ces termes : maîtres – élèves – doctorat – recteurs – confréries. Associez un verbe à chaque flèche.

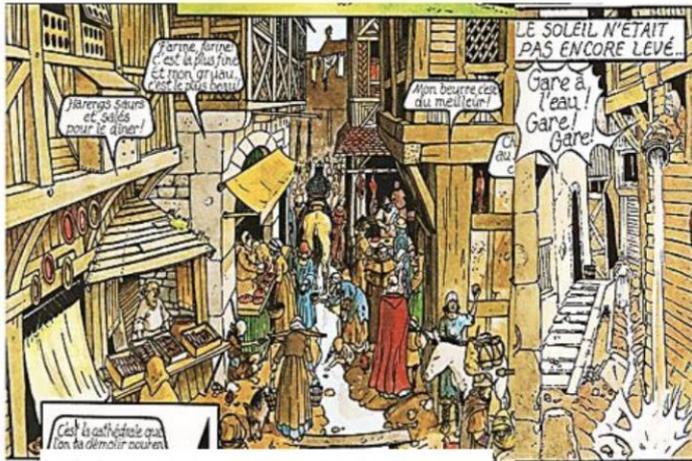
Vers le BAC

- Montrez ce que les documents 2 et 3 révèlent de l'affirmation du métier d'intellectuel au Moyen Âge.

Sociétés et cultures urbaines du XI^e au XIII^e siècle

125

5ème groupe: Utiliser les documents pour décrire à quoi ressemble une ville au Moyen-âge.



BD « Maître Guillaume : François Bourgeon Glénat.

Documents p. 116-117,1 et 2 p.120. et ci-contre :
Utilisez tous les documents pour présenter le décor urbain



Certaines de ces activités, sont plus ou moins accessibles et demandent d'être plus ou moins « à l'aise » avec l'interprétation des documents et la collecte d'informations principales.

- un groupe composé uniquement d'élèves maîtrisant dans l'ensemble l'interprétation et l'analyse de documents: sur « les activités urbaines »
- Un groupe composé d'élèves ayant des facilités mais un peu moins que le premier: sur : « l'essor urbain »

Les deux premières activités sont nettement plus difficiles car peu de questions et des textes et notions un peu plus abstraites

- ensuite les deux groupes suivants sont composés d'élèves avec des difficultés identifiées plus ou moins importantes: « sur les activités: Arras et Bologne » où là les questions sont ciblées et l'activité guidée.
- Le dernier groupe composé d'élèves avec de nombreuses difficultés notamment de lecture sur une activité où il est question uniquement d'analyses d'image.

Chaque élève sait que l'heure d'après les groupes seront différents. Un élève de chaque groupe est utilisé pour en former un nouveau.

La consigne pour ce nouveau groupe sera :

Rédiger un développement construit présentant la société urbaine au moyen-âge

en suivant ou pas les indications de plan suivantes: - L'essor des villes - L'émancipation des villes
- A quoi ressemble une ville au Moyen-âge? - Les villes deviennent des centres économiques et de réflexion.

L'élève venant du premier groupe est désigné organisateur pour classer les apports de chacun. Celui du deuxième groupe est désigné rédacteur et aura comme consigne de rédiger le résultat des apports de chacun.

Les 3 autres auront comme consigne de donner le fruit de leur travail : contributeurs.

Le développement construit sera ramassé à la fin de l'heure :

Le barème présenté sera : - / 5 points (note commune) à tous les membres du groupe traitement du sujet et qualité de l'expression écrite.

- / 5 points (note individuelle) par rapport à l'apport de chacun.

Les meilleures parties sont sélectionnées par le professeur et un développement construit « modèle » est alors reconstitué et déposé sur l'ENT servant de trace écrite.

L'organisation est reproduite plusieurs fois dans l'année permettant ainsi aux élèves d'identifier le niveau attendu pour chaque groupe. On peut imaginer en fonction des spécificités des classes que les élèves puissent pour les dernières activités de l'année se positionner sur le groupe désiré au lieu que les groupes soient imposés par le professeur.



Mise en pratique et résultat.



L'essor des villes :

Du XI^e au XIII^e siècle, les villes médiévales connaissent le plus souvent leur essor dans plusieurs domaines. Elles connaissent un essor urbain de part leur étalement urbain par l'augmentation de leur population mais aussi un essor économique et culturel. Bologne par exemple connaît un énorme essor culturel grâce à l'énorme succès de son université. Toutes les villes comme Arras, ou aussi Bologne ont un essor économique puisque les villes connaissent un énorme développement des métiers et certaines deviennent même des centres économiques comme Arras grâce à ses foires, marchés ou encore sa tapisserie.

L'émancipation des villes :

La plupart des villes étaient sous la domination d'un seigneur ou du roi par exemple. Tandis que certaines villes comme Arras n'est plus sous cette domination, c'est l'émancipation. Cette pratique est relativement présente dans le Nord de la France. C'est une chartre qui accorde le pouvoir communal. Cette pratique sert de modèle aux villes de Flandres. Le pouvoir est donné aux Échevins, qui sont renouvelés tous les 14 mois.

Cette ambition d'être autonome se heurte à la volonté des seigneurs de maintenir leur domination politique et financière. Arras en particulier, connaît une forte croissance économique et démographique. Ce qui sert de modèle aux autres villes de France.

A quoi ressemble une ville au Moyen Âge ?

Les villes du Moyen Âge sont constituées d'édifices religieux (églises, cathédrales), d'édifices civiques (hôtel de la ville situé au centre de la ville, beffroi), d'édifices médicaux (hôpital) dans les grandes villes. Elles sont entourées par des fortifications (remparts, canaux, faubourgs). Les bâtiments sont fabriqués en bois peints en pierre pour éviter les risques d'incendies, ils sont concentrés dans de petits quartiers séparés par des ruelles où se déroulent des marchés ou des ventes diverses. La population est concentrée au centre de la ville, aux extrémités sont des espaces boisés. Il y a plusieurs accès à la ville.

Les villes deviennent des centres économiques et de réflexion :

Durant le Moyen Âge, le terme métier désignait les associations regroupant les personnes exerçant la même activité professionnelle.

De 11^e au 13^e siècle des acteurs économiques par même métier se regroupent dans des quartiers ou rues spécifiques afin de contrôler la concurrence. Ils défendent également leurs intérêts en contrôlant la qualité, le prix mais aussi l'accès à la profession ou encore le monopole pour la vente. Nous pouvons aussi constater qu'à cette époque la population urbaine augmente ce qui engendre une hausse des métiers en ville. Par exemple les bouchers étaient un métier relativement présent au Moyen Âge. Ils avaient des droits comme le droit de vendre et d'acheter des bœufs vivants au marché, ce qui change d'aujourd'hui, car les bœufs doivent être tués dans un abattoir. En plus des droits, les bouchers avaient aussi des devoirs. Comme par exemple un boucher ne peut devenir s'il n'a pas l'autorisation des autres bouchers en leur ayant offert du présent. Ou encore les bouchers devaient payer différentes taxes, souvent avant les fêtes religieuses ou pour avoir le droit à l'échafage. De nombreux taxes existaient également.